

SKI ALPIN

CHAMPIONNAT NATIONAL

75E ÉDITION



3 - 4 - 5
FÉVRIER
2025

À VILLARD DE LANS



Renseignements généraux

CONTACT et ACCUEIL

Comité UGSEL Rhône et Métropole de Lyon - 2 rue de l'Oratoire - 69300 CALUIRE-ET-CUIRE
Contact administratif : Marylou DURANDEAU, directrice des services - 06 02 44 13 61

Contact sur place :

Jean-François GODEL, responsable Compétition - 06 12 29 61 41

Jean-Luc VIALA, responsable CTN Ski Alpin Nationale - 06 14 42 96 37

LIEU DE COMPÉTITION, PLAN D'ACCÈS, STATIONNEMENT et NAVETTE

Station de Villard de Lans – Cote 2000

Se garer sur le parking P2



Direction Grenoble puis direction Autrans / Villard-de-Lans

Cars et véhicules équipés pour la neige obligatoirement !

Cars à gérer par les Comités UGSEL ou les AS.

Prévoir 20 minutes de trajet entre le lieu d'hébergement et le lieu de compétition.



HÉBERGEMENT et RESTAURATION

Hébergement : **Village Vacances de l'Escandille** - 931 Route de la Sure - 38880 Autrans Méaudre en Vercors

Rangement des skis : prévoir stockage pour les skis dans les cars et véhicules, **interdiction d'avoir les skis et chaussures de ski dans les chambres**. Un local sur le lieu d'hébergement est dédié aux chaussures de ski.

Un forfait hébergement/restauration est prévu pour les conducteurs de car (merci à chaque comité UGSEL d'indiquer au comité 69 s'ils emmènent leur AS via un car).

Forfait Elève / Accompagnateur :

- Package hébergement/restauration/remontées mécaniques (**obligatoire**) élève et encadrant : 280 €
- Package hébergement/restauration conducteur de car : 180 €

Réservation à l'aide du questionnaire de participation.

DROIT D'ENGAGEMENT, PRIME KM et CAUTION MATERIEL

Le droit d'engagement est de 14€ par compétiteur.

Une prime kilométrique est versée par l'intermédiaire du comité Ugsel auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour, référence dicoroute).

Une **caution de 100 € par établissement** scolaire sera demandée pour les dossards. A remettre lors de l'inscription, ou sur place par chèque à l'ordre de l'UGSEL Rhône et Métropole de Lyon.

Toute carte (forfait remontées mécaniques) non rendue sera facturée 3€.

Caution et facture rendues à réception des forfaits.

RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres), ainsi que le chef d'établissement, sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition.

L'Ugsel Rhône et Métropole de Lyon décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.

DROIT À L'IMAGE

Des photos seront prises lors de la compétition :

Si l'un des participants ne souhaite pas apparaître sur celles-ci, merci d'en informer l'organisation par courriel avant le 24 janvier 2025 (ugsel69@ugsel.org).





Renseignements techniques et sportifs

RÈGLEMENTS, COMMISSION DISCIPLINAIRE et LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Se référer aux Règlements généraux et spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'Ugsel nationale

REPRÉSENTANTS

De la CTN : Jean-Luc VIALA

De l'Ugsel nationale : Marie Guyon (Vice-présidente Ugssel nationale) - Béatrice DEL FRARI

De l'organisation du Comité Ugssel 69 : Jean-François GODEL

LICENCES

La licence Ugssel avec photo est **obligatoire, élève et encadrant**. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet.

Point de vigilance sur **l'article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant

La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

USPORT

• INSCRIPTION DES INDIVIDUELS

En individuel, les territoires (avec l'aide de leurs comités et de leurs AS) devront avoir renseigné les élèves qualifiés dans l'application USPORT pour le **24 janvier 2025**.

Les enseignants devront obligatoirement :

- Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.
- Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition. Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif.

Pour les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport. Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquiescement des frais administratifs, à savoir 5 € par élève et par changement (nouveau 24-25 cf article 15 des RG).

CATÉGORIES PROMOTIONNEL-ÉLITE

Merci aux professeurs de vérifier la catégorie élite/promo de chacun de leurs élèves sur <https://technique.clubesf.com/resultat/classement.php> (à vérifier à partir du 1er décembre, date de mise à jour des résultats pour l'année en cours). Si votre élève a moins de 25 points OPEN (cette année ou année antérieure), il sera forcément classé en élite.

En rapport avec la charte éthique et les règlements Sportifs Généraux, l'association sportive est responsable de l'engagement de ses élèves dans la catégorie appropriée et de veiller à promouvoir l'équité sportive.

Voir les conditions d'accès dans le règlement spécifique sur le site de l'Ugssel nationale.





QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

A retourner par mail à ugsel69@ugsel.org avant le **24 janvier 2025**.

Règlement :

- soit par chèque à l'ordre de UGSEL Comité du Rhône et Métropole de Lyon (courrier à mettre à la poste au plus tard le 24 janvier 2025, accompagné du questionnaire de participation imprimé)
- soit par virement bancaire (IBAN : FR76 1027 8073 2700 0203 3650 166 | BIC : CMCIFR2A) en précisant l'intitulé « National Ski [sigle AS] »

TENUE et MATÉRIEL

Le port du casque est obligatoire. La dorsale est obligatoire en élite et conseillée en promotionnel.

Les enseignants veilleront à ce que le matériel de leurs élèves soit adapté aux courses et en bon état (fixations réglées, skis en bon état). Consulter article 7 du règlement spécifique.

Fartage : Farter les skis avant de venir au championnat.

La tenue de l'AS de l'établissement est obligatoire pour monter sur le podium.

Location de matériel possible : <https://www.villarddelans.com/magasins-sports-villarddelans-correncon-1.html>

CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.





PROGRAMME GÉNÉRAL



Le ski hors-piste et en bord de piste sont strictement interdits

LUNDI 3 FEVRIER 2025

17h00-19h00	Accueil au centre d'hébergement l'Escandille
19h00-20h30	Diner
20h30-21h00	Réunion technique entre les professeurs et les organisateurs
21h00	Temps pastorale et photo de groupe dans la neige

MARDI 4 FEVRIER 2025 Championnat équipe

6h30-8h00	Petit-déjeuner au centre d'hébergement et confection individuelle des pique-niques <i>20 minutes de trajet entre le centre d'hébergement et la station</i> <i>Merci d'indiquer au conducteur de se garer sur le parking P2.</i>
8h00-8h30	Distribution des dossards au centre d'hébergement

9h00-9h30 Reconnaissance du parcours **GEANT SPRINT PAR EQUIPE**
Les possibilités techniques ne nous permettent pas de faire un parallèle classique, Nous ferons un géant par équipes de 3 élèves (constituées par les enseignants la veille). Il se fera en 3 manches : le meilleur temps des 2 premières sera pris pour qualifier des équipes pour la 3e manche finale. Dossards à rendre à l'issue des dernières manches, près de la ligne d'arrivée.

9h30	Fermeture piste
9h45	1er départ
15h00-16h30	Ski libre encadré (chaque enseignant a pour responsabilité ses élèves)
17h00-17h30	Palmarès – en bas de la Côte 2000
17h30	Départ des cars pour retour au centre d'hébergement
18h30-19h	Temps protocolaire
19h00-20h30	Diner
20h30-21h	Réunion technique entre les professeurs et les organisateurs (constitution des équipes)
21h-22h00	Animation


MERCREDI 5 FEVRIER 2025 Championnat individuel

6h30-8h00	Petit-déjeuner au centre d'hébergement et confection individuelle des pique-niques
8h00-8h30	Distribution des dossards et des forfaits ski au centre d'hébergement <i>20 minutes de trajet entre le centre d'hébergement et la station</i> <i>Merci d'indiquer au conducteur de se garer sur le parking P2</i>

9h00-9h30 Reconnaissance du parcours **SLALOM INDIVIDUEL**

9h30	Fermeture piste
9h45	1er départ
<i>Dossards à rendre à l'issue de la dernière manche, près de la ligne d'arrivée.</i>	
14h15	Palmarès et clôture du championnat – en bas de la Côte 2000
15h30	Départ des cars

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.


Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.